

Avignon, le 12 NOV. 2025

Le Préfet de Vaucluse

à

*Destinataires in fine*

**Objet : Nouveau dispositif d'aide au raccordement à la fibre à destination des particuliers en zone de fermeture du réseau cuivre**

PJ : – Liste des communes des lots 1, 2 et 3  
– Infographies pour les particuliers et les TPE

La transition numérique est un enjeu majeur pour nos territoires, tant en termes d'inclusion que d'attractivité. La fermeture progressive du réseau cuivre d'ici 2030, au profit de la fibre optique représente une étape décisive pour moderniser nos infrastructures et garantir à tous l'accès à un internet performant. Cependant, cette transition peut aussi représenter une difficulté pour certains ménages ainsi que pour les structures publiques confrontées à des coûts de raccordement élevés. Dans ce contexte, je vous fais part du nouveau dispositif d'aide au raccordement à la fibre à destination des particuliers en zone de fermeture du réseau cuivre.

La Direction générale des entreprises (DGE) a lancé, le 29 septembre 2025, **un dispositif d'aide au raccordement à la fibre optique** destiné aux particuliers et aux très petites entreprises (TPE) situés dans les communes concernées par la fermeture du cuivre des lots 1, 2 et 3 du programme d'Orange (voir listing en PJ). Ce dispositif permet aux particuliers et aux TPE, sous conditions de ressources ou de chiffre d'affaires, de bénéficier d'une aide forfaitaire pouvant aller de 400 € à 1 200 € selon la complexité des travaux. Deux infographies, jointes à la présente lettre, détaillent les modalités pratiques pour les particuliers et les TPE souhaitant bénéficier du dispositif.

Sont concernés **les particuliers, sous conditions de ressources, et les TPE localisées dans une commune éligible** à cette aide et disposant d'une attestation d'échec de raccordement délivrée par leur opérateur fournisseur d'accès à internet. Une fois les travaux réalisés par l'entreprise choisie, celle-ci pourra déposer une demande de remboursement auprès de l'Agence de services et de paiements (ASP). **Les demandes peuvent être déposées jusqu'au 31 janvier 2027 et les travaux pourront être remboursés jusqu'au 30 juin 2027.**

La transition vers la fibre optique est une opportunité pour réduire la fracture numérique et garantir à tous un accès équitable aux services publics en ligne, à l'éducation, à la santé,

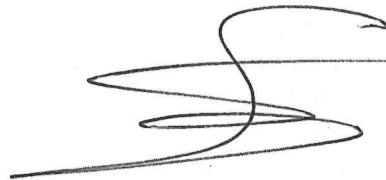
et aux opportunités économiques. Les collectivités territoriales ont un rôle clé à jouer pour informer et accompagner leurs habitants, en particulier les plus vulnérables, afin que personnes ne soit laissé pour compte.

Je vous invite donc à relayer largement cette information auprès des services municipaux, des centres communaux d'action sociale, des associations locales et des acteurs économiques de votre territoire. Une attention particulière devra être portée aux ménages modestes et aux zones rurales, où les enjeux d'inclusion numérique sont les plus prégnants

Le service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial de la préfecture est à votre disposition pour tout complément d'information à l'adresse [pref-  
sgad@vaucluse.gouv.fr](mailto:pref-<br/>sgad@vaucluse.gouv.fr).

Je vous remercie par avance pour votre mobilisation en faveur de la transition numérique au profit de tous nos concitoyens.

Le préfet



Thierry SUQUET

## *Destinataires*

- Monsieur le maire de Bollène
- Madame le maire de Buisson
- Madame le maire du Crestet
- Monsieur le Maire de Crillon-le-Brave
- Monsieur le maire de Grillon
- Monsieur le maire de Lagarde-Paréol
- Monsieur le maire de Lamotte-du-Rhône
- Monsieur le maire de Lapalud
- Monsieur le maire de Modène
- Monsieur le maire de Monieux
- Monsieur le maire de Mondragon
- Madame le maire de Mornas
- Monsieur le maire de Piolenc
- Monsieur le maire de Rasteau
- Monsieur le maire de Richerenches
- Monsieur le maire de Roaix
- Monsieur le maire de Saint-Marcelin-lès-Vaison
- Madame le maire de Saint-Pierre-de-Vassols
- Madame le maire de Saint-Roman-de-Malegarde
- Monsieur le maire de Sainte-Cécile-les-Vignes
- Monsieur le maire de Sault
- Monsieur le maire de Séguret
- Monsieur le maire de Sérignan-du-Comtat
- Madame le maire de Travaillan
- Madame le maire d'Uchaux
- Monsieur le maire de Vaison-la-Romaine
- Monsieur le maire de Valréas
- Monsieur le maire de Villedieu
- Madame le maire de Visan
- Madame le maire de Violès
- Monsieur le maire de Vitrolles-en-Lubéron
- Madame la présidente de la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin
- Monsieur le président de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence
- Monsieur le président de la communauté de communes Enclave des Papes-Pays de Grignan
- Monsieur le président de la communauté de communes Rhône Lez Provence
- Monsieur le président de la communauté de communes Sud Luberon
- Monsieur le président de la communauté de communes Vaison Ventoux
- Monsieur le président de la communauté de communes Ventoux Sud
- Monsieur le président de l'Association des maires de Vaucluse
- Monsieur le président de l'Association des maires ruraux de Vaucluse

